



## RENCONTRE SUR LA REGIONALISATION AVANCEE AU SECTEUR DE LA SANTE

MARRAKECH, 18-19 DECEMBRE 2015

### NOTE DE PRESENTATION

Dans le cadre de la mise en place de la régionalisation avancée et en accompagnement à l'instauration de sa régionalisation sectorielle, le Ministère de la Santé organise, le 18 et 19 décembre 2015 à Marrakech, une rencontre de coordination avec les Services déconcentrés du ministère, qui sera présidée par le Professeur EL Houssaine Louardi, Ministre de la Santé.

La rencontre sera consacrée à la présentation de la vision concernant la nouvelle organisation régionale du secteur de la santé ainsi que les prérogatives dévolues aux responsables régionaux.

Les travaux de la rencontre focaliseront sur les principales mesures et instruments de gestion mis à la disposition des responsables régionaux et de l'administration centrale pour concrétiser la régionalisation avancée du secteur de la santé.

Les thématiques programmées sont comme suit :

1. Le nouvel Arrêté organisant les services déconcentrés du Ministère de la Santé ;
2. Les Rôles des Directions régionales de la santé (DRS) dans les commissions instaurées par la Loi 111-14 instaurant les outils de gouvernance et de gestion des régions ;
3. Les missions de promotion et de protection de la santé publique dévolues aux collectivités territoriales ;
4. La planification régionale de l'offre de soins : notamment le Schéma Régional de l'Offre de Soins (SROS) et la Base de données de l'Offre de Soins de Santé (BOSS)
5. La territorialisation des programmes d'investissement du ministère de la santé au niveau local

Et en vue de garantir et de suivre de près la mise en place des régions sanitaires et s'enquérir directement de la qualité des services de santé rendus aux citoyens, le Ministre de la Santé annoncera trois (3) nouvelles mesures d'accompagnement :

1. La création des Inspections régionales de la santé ;

2. Le lancement du nouveau programme de développement des capacités au profit des Directions régionales de la Santé
3. Le lancement de la nouvelle procédure de supervision des activités et de l'initiative « Tafakkoud Alkhadamate » qui permettra de s'enquérir directement de la disponibilité et de la qualité des services ;

La rencontre sera également une occasion de partager avec les responsables régionaux et provinciaux, les informations concernant le nouveau programme 'Khadamati'. Ce programme interactif, est mis à la disposition des citoyens, en vue de répondre à leurs demandes d'information et d'orientation vers les services sanitaires, et de recueillir leurs plaintes et réclamations en rapport avec l'utilisation des services de santé.

Ce programme 'Khadamati' constitué de 8 services, est disponible sur des plateformes téléphoniques et web, dans le but de leur faciliter l'accès aux services de santé. Il concerne essentiellement :

- Service «Allo 141 SAMU »
- Service « Allo Mawiidi », pour la prise de rendez-vous auprès des hôpitaux publics
- Service « Allo Chikaya » pour déposer une réclamation ou plainte concernant un service de santé.